CALLEO
Votre service de l'eau
LENS-LIÉVIN AGGLO

CALL Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

VEOLIA

LE TÉLÉRELEVÉ
SE DÉPLOIE DANS VOTRE COMMUNE !

Le télérelevé est un système moderne de relevé de compteur d'eau associant les technologies radio et Internet. Il vous permet d'accéder à votre consommation et de relever votre compteur à distance.

ÉTAPE 1
Le compteur dispose d'un émetteur radio intégré qui collecte et transmet les données de consommation.

ÉTAPE 2
Selon la configuration des lieux, le signal radio peut être amplifié par un ou plusieurs répéteurs.

ÉTAPE 3
Le signal radio émis par le compteur équipé est réceptionné par un concentrateur.

ÉTAPE 4
Les données reçues par le concentrateur sont alors transmises au serveur de gestion des abonnés calleo. Ces informations sont mises à disposition sur l'agence en ligne.

ÉTAPE 5
Vous suivez votre consommation d'eau, vous réalisez des économies sur votre facture d'eau et vous agissez en faveur de l'environnement !

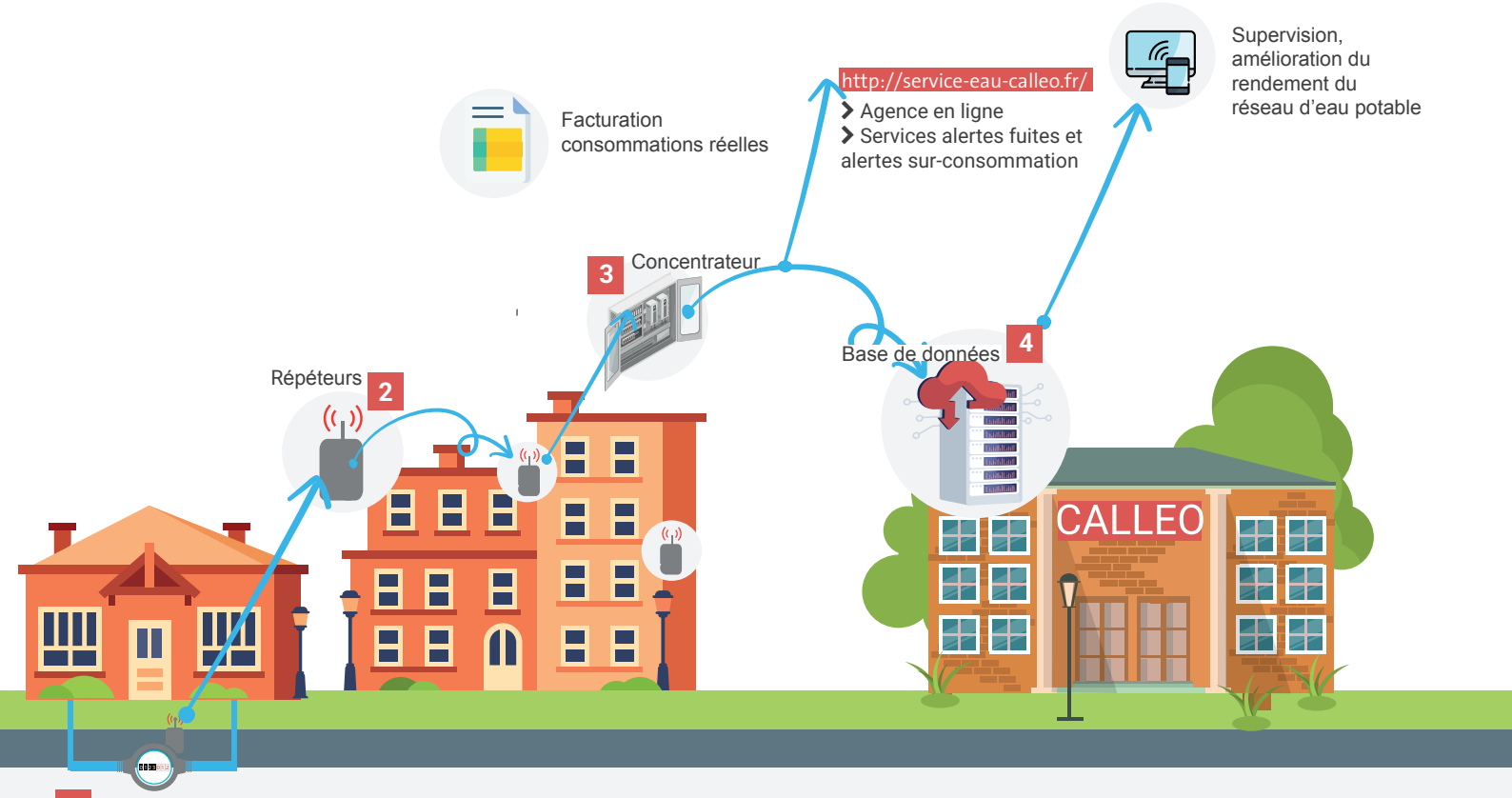

LE TÉLÉRELEVÉ

CONCRETEMENT CA SERT A QUOI ?

UN SERVICE MODERNE, RÉACTIF ET FIABLE

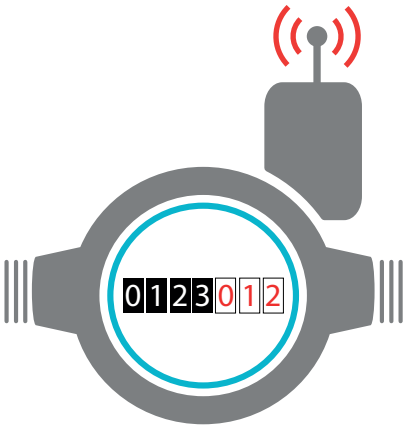

Pour une meilleure gestion de la ressource en eau de ses abonnés et pour simplifier le relevé de votre compteur d'eau, la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin via Calleo, met en place le télérelevé.

Ce dispositif permet de relever automatiquement votre compteur d'eau.

Un + pour mieux suivre vos consommations et de nouveaux services :

- Vous n'êtes plus dérangés lors des relevés de compteur.
- Vos factures sont basées sur les consommations réelles et non plus estimées.
- En cas d'emménagement ou de déménagement, vous n'avez plus besoin de communiquer votre index.
- Vous pouvez suivre votre consommation d'eau avec précision sur l'agence en ligne Calleo. Les index sont consultables à J+1.
- Toute anomalie liée à l'état de votre compteur est détectée et vous êtes alertés rapidement (et non à la réception de la facture) en cas de suspicion de fuite.

INSTALLATION DES MODULES : LA PROCÉDURE

Dans un premier temps, Calleo vous contactera pour vous informer de l'installation d'un module sur votre compteur.

Si votre compteur n'est pas accessible pour les équipes de pose, un rendez-vous vous sera proposé.

Dans tous les cas, veillez à ce que l'accessibilité de votre compteur soit aisée et non encombrée.

En fonction de votre quartier, l'intervention sera réalisée par Calleo ou l'un de ses partenaires prestataires.

À cette occasion, Calleo peut procéder au remplacement de votre compteur, si celui-ci est trop ancien et/ou ne permet pas la pose du module de télérelevé. Ce changement éventuel est à la charge de Calleo.

Le déploiement de ce système se déroulera progressivement jusqu'en juin 2028 et se fera ville par ville et quartier par quartier.

QUESTIONS RÉPONSES

Les ondes radio sont-elles dangereuses pour ma santé ?

Non, car les équipements de télérelève utilisent des ondes de très faible puissance (0,025 W) et ce uniquement lors des transmissions (moins de 4 secondes par jour).
Ces ondes (868-870 MHz), sans danger pour la santé, sont similaires à celles utilisées dans le domaine hospitalier. À titre d'exemple, les émissions de 1 000 ans de télérelevé correspondent à environ une minute de wifi.

Quel est le coût de ce dispositif pour l'usager ?

L'installation est entièrement prise en charge par la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin via Calleo. En cas de refus, des frais de relevés par nos agents seront appliqués.

Le traitement des données relevées automatiquement est-il conforme à la Loi Informatique et Liberté ?

Les informations relatives aux usagers sont confidentielles et exploitables uniquement par Calleo et strictement dans le cadre du service d'eau potable. Pour votre information, dans le cas du télérelevé, les données sont collectées sous forme d'index et de codes.

Le télérelevé est-il tout de suite accessible ?

Après la pose du module de communication radio, il peut y avoir un délai de quelques jours à quelques semaines avant la mise en oeuvre effective du télérelevé, si un renfort du réseau de communication s'avère nécessaire.

24/24h 7j/7

Les équipes de CALLEO sont à votre disposition au 03 21 08 11 92, 24h/24 pour toute urgence technique.

Retrouvez-nous en ligne sur http://service-eau-calleo.fr/